



SALAIRES :

Il y a urgence à se mobiliser plus fort !

Dans le cadre de la préparation de la table ronde « Salaires » qui aura lieu le 17 mars prochain à 9h, la Fédération CGT des cheminots a été reçue le Mardi 02 Mars 2010 lors d'une bilatérale organisée par la Direction SNCF.

Dans le cadre de la journée d'action de grève du 03 Février 2010, la question des salaires était au cœur des revendications des cheminots de tous les collèges.

A l'instar de l'ensemble des salariés, les cheminots subissent une baisse significative de leur pouvoir d'achat.

La précarité, les fins de mois difficiles, les difficultés à se loger, font partie du quotidien d'un grand nombre et la CGT l'a rappelé en préambule de cette bilatérale.

Depuis près de 30 ans, nous assistons à une véritable politique de « smicardisation » des cheminots.

La politique salariale à la SNCF est inscrite dans la stratégie patronale de G. PEPY visant à abaisser de façon significative le coût du travail. Nos dirigeants agissent et argumentent sans scrupule l'austérité salariale.

Nous sommes bien face à un véritable enjeu de société que nous devons aborder de manière très offensive car l'augmentation générale des salaires est non seulement **NECESSAIRE** mais elle est **URGENTE** et **POSSIBLE**.

En deux années, la direction de la SNCF a versé 314 millions d'euros à l'Etat qui se comporte, en pleine crise économique et sociale, en vulgaire actionnaire pillant la richesse produite par le travail des cheminots.

La Direction n'a pas hésité à engager des centaines de millions d'euros dans des prises de participation hasardeuse et dans la croissance externe financées sur le dos et contre les cheminots.

Comme les patrons du CAC 40, la direction de la SNCF demande aux cheminots de se serrer la ceinture mais s'applique la logique contraire !

Le contentieux salarial à la SNCF est de plus de 17 % depuis 1981. Cette situation nécessite des mesures d'augmentations générales des salaires pour que chaque cheminot retrouve son pouvoir d'achat.

Ce rattrapage permettrait au salaire d'embauche d'atteindre les 1600 € brut revendiqués par la CGT, alors qu'aujourd'hui, à 1 363,36 € brut, il est à peine à 20 € au dessus du SMIC.

Face aux orientations de la Direction, la CGT a rappelé qu'elle s'opposait aux rémunérations individualisées, qui sont la traduction dangereuse des méthodes managériales prônées par la Direction et qui affaiblissent la protection sociale des cheminots.

Les mesures managériales GIR, GECXI ou La PRIME représentent à elles seules 50 millions d'euros en 2009.

Seules de vraies augmentations générales de salaires ainsi qu'une politique de développement de l'emploi à statut visant à l'amélioration de la qualité de service et des conditions de travail des agents seraient à même de garantir l'avenir des cheminots et du service public ferroviaire.

La Direction entend persister sur ces méthodes de rémunérations inéquitables que sont les GIR, GECXI ou la Prime.

Dans le même temps, et pour en rajouter, un autre danger se profile. La direction dans une démarche unilatérale envisage d'élargir les primes par « équipe ».

La CGT juge ce procédé inacceptable. En effet, comment accepter qu'un(e) cheminot(e) de l'équipe absent(e) pour congé de maternité ou malade, soit stigmatisé(e) parce que la prime de son équipe est réduite suite à son absence ?

L'objectif de la Direction est bien d'individualiser et de diviser les cheminots.

La CGT entend maintenir la pression et créer les conditions d'une mobilisation massive des cheminots sur la question salariale.

Ainsi, chaque cheminot doit s'emparer de la pétition salaire lancée par la CGT.

Le salaire doit être la juste rémunération de la force de travail garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chaque salarié dans les conditions d'aujourd'hui, en dehors de tout autre élément de rémunération aléatoire, individuel et injuste socialement.



D'ores et déjà, la Fédération CGT appelle l'ensemble des cheminots à se mobiliser le 17 mars en multipliant les initiatives locales et régionales pour déposer les pétitions et peser sur la Table Ronde afin d'imposer d'autres choix.

Nous nous devons de sécuriser et garantir le présent et l'avenir, ensemble pour des salaires et des retraites décentes et pour un véritable développement de l'emploi à statut.

Montreuil, le 04 mars 2010